

Panorama historique de la Société des Missions étrangères de Paris (MEP)

360 ans de présence en Asie au service de l'Église

Mot clés : missions – catholiques – Asie – évangélisation

Résumé :

Les MEP sont créées en 1658 sous l'impulsion de la congrégation *De Propaganda Fide*, née trois décennies auparavant pour renforcer l'emprise de Rome sur les missionnaires catholiques d'Asie et d'Amérique et impulser de nouvelles méthodes d'évangélisation, après l'expérience du patronage ibérique sur les missions. Des *Instruction aux missionnaires* remises par Rome en 1659 exposent les pratiques missiologiques attendues des prêtres MEP : créer sur place un clergé indigène ; ne pas se mêler de politique ; ne jamais introduire en Asie les usages de l'Europe, au contraire, assimiler les langues et usages locaux.

Ce panorama chronologique de l'action des MEP du XVIIe au XXe siècles permet de constater que ces trois objectifs ont été variablement respectés en fonction des époques, mais qu'à tout moment, les missionnaires ont été vecteurs de collecte, de fixation et d'échanges de savoirs entre la France et l'Asie.

Introduction

Depuis sa naissance en 1658, la Société des Missions étrangères de Paris (MEP) a été présente en Asie par l'intermédiaire des 4300 membres qu'elle a comptés. Elle s'honore parfois d'être « le plus vieux des instituts missionnaires¹ » en ce qu'elle était, au XVII^e siècle, la seule société de prêtres dédiés exclusivement aux missions en terres étrangères et qu'elle anticipe de deux siècles les multiples congrégations missionnaires fondées à partir de 1840. Par les réalités induites par leur vocation d'évangélistes, tous les prêtres MEP sans exception ont été des vecteurs d'échanges de connaissances entre la France et l'Asie.

¹ Lettre de M^{gr} de Guébriant du 12.1922 à M^{gr} Dunn, évêque de New York (AMEP vol. 1103-I) cité in F. de Sesmaisons, *Un missionnaire breton en Chine au siècle des Missions : Jean de Guébriant (1870-1935)*, 2005, annexe IV, p.18

Les missions d'Asie avant 1650

Les MEP naissent à Paris au milieu du XVII^e siècle, quatre ans après le sacre de Louis XIV et deux avant la première suppression de la Compagnie du Saint-Sacrement par Mazarin. Outre cet élan religieux français faisant suite au règne de Louis XIII, la création des MEP s'inscrit aussi dans la réforme missionnaire romaine du XVII^e siècle symbolisée par la création de la congrégation *De Propaganda Fide* en 1622, en vue de « renforcer le caractère ecclésial de la mission² ».

Pourquoi le « caractère ecclésial » des missions catholiques avait-il besoin de ce renforcement ? Si on prend le cas précis de l'Asie, des religieux catholiques européens s'y étaient pourtant implantés depuis le Moyen Age (la fin du XIII^e siècle pour la Chine). Au début du XVII^e siècle, on trouve, des Philippines au Japon, une mosaïque d'ordres missionnaires, en particulier des capucins, franciscains, dominicains, carmes et jésuites. Cette présence est régie par le cadre légal dit du *Padroado* depuis 1514, date à laquelle la papauté a négocié un transfert de la responsabilité de l'évangélisation et de l'organisation des églises au roi de Portugal. Celui-ci ne pouvant pourvoir assez de vocations missionnaires, allait chercher des prêtres dans d'autres pays. C'est dans ce contexte patronal que l'espagnol François Xavier est arrivé au Japon en 1549.

Jouissant d'une série d'anciens privilèges et de facultés spirituelles larges, le clergé du *Padroado* est, sur le terrain, presque totalement indépendant du Saint-Siège. Ce système a sur la mission des conséquences très concrètes : nul missionnaire ne peut se rendre en Asie sans le consentement du roi de Portugal ; pour tout contrevenant, les représailles sont sévères³. Il revient aussi aux oreilles de Rome que les missionnaires sont associés par les populations locales à des émissaires politiques ou à des commerçants, qu'ils ont peu de goût pour les cultures et langues locales puisqu'ils ne partent que pour des temps courts. De toute façon, la pénurie de missionnaires est générale. Quant au clergé dit « indigène », il n'est formé que de quelques prêtres autochtones agrégés aux congrégations européennes.

² Gianni Colzani, *Church's Mission. History, Theology and the Way Forward*, Rome : Urbaniana University Press, 2019, p. 32

³ Jean-Baptiste Etcharren, « Les débuts de la Société des Missions étrangères », in LAUNAY Marcel & MOUSSAY Gérard (dir.), *Les Missions Étrangères. Trois siècles et demi d'histoire et d'aventure en Asie*, Paris, Perrin, 2008, p. 16-23

A cette situation, s'ajoute en 1614 la persécution générale qui éclate au Japon. Selon Françoise Buzelin, « ce drame révèle un défaut majeur de l'organisation missionnaire : les chrétiens locaux, soumis à des prêtres étrangers, sont considérés comme des complices des envahisseurs potentiels et des traîtres à leurs pays. Face à ce problème, une seule solution s'impose : former des prêtres originaires du pays et pleinement intégrés dans la population locale⁴ ».

Rome n'a pas attendu ce drame pour se soucier à la fois d'une reprise en main centralisée de l'administration des missions mais aussi de l'élaboration de principes d'action missionnaire⁵. La controverse de Valladolid a eu lieu moins de soixante ans auparavant et les propos de Bartolomé de Las Casas sont encore dans les mémoires. En 1622, Grégoire XV crée la *Propaganda Fide*, une nouvelle congrégation très autonome, en charge des missions. Selon son historien Giovanni Pizzorusso, « la Propagande vise à créer des évêques qui soient tout à fait fidèles à son autorité, voire à celle du pape, en vue de former un réseau de diocèses missionnaires (...). Cette démarche, qu'on pourrait appeler *implantatio Ecclesiae*, consiste à fonder un diocèse et à « normaliser » la communauté catholique des convertis à l'instar du modèle tridentin⁶ ».

On a eu tendance a posteriori à ne voir dans cette congrégation qu'un outil destiné aux Nouveaux Mondes, aux missions *ad extra*. Ce serait oublier le contexte de la contre-réforme et des tout débuts de la Guerre de Trente Ans : la première urgence est de s'adresser à toutes les populations « infidèles » et en particulier aux protestants de l'Europe du Nord et de l'Est. La première action du nouveau secrétaire de la Propagande, Francesco Ingoli, est d'ailleurs de lancer une vaste enquête sur les situations missionnaires « dans les quatre parties du monde », Afrique, Amérique, Asie et Europe.

⁴Françoise Buzelin, *Découvrir les Missions étrangères de Paris*, Paris, Missions étrangères de Paris, 2014

⁵ Yannick Essertel, *Évangélisation & Cultures*, Paris, Editions du Cerf, 2021, p. 209

⁶ Giovanni Pizzorusso, « Le Monde et/ou l'Europe : la Congrégation de Propaganda Fide et la politique missionnaire du Saint-Siège (XVIIe siècle) », conférence à Università degli Studi G. D'Annunzio de Chieti, 24 mars 2014, p. 18

La nouvelle méthode missionnaire alors dictée par Rome, dans une visée universaliste, est mise par écrit sous le titre d'*Instructions*⁷, en 1659, au moment de l'envoi en Asie des premiers évêques dépendant directement de la Propagande. Mais s'agit-il vraiment d'une nouvelle méthode ? pas complètement. Yannick Essertel parle plutôt d'une harmonisation des méthodes : « Nous sortons de l'empirisme, qui caractérisait l'évangélisation sous le régime du Patronat. (...) Les *Instructions* rédigées par Lesley sont le fruit d'un travail d'archiviste qui capitalise les diverses pratiques de pastorales missionnaires de l'apôtre Paul jusqu'aux jésuites⁸ ».

Principes fondateurs de l'action missionnaire des MEP à partir de 1658

Ces *Instructions* de 1659 sont d'abord publiées à destination des trois fondateurs des Missions étrangères de Paris, Pierre Lambert de la Motte, François Pallu et Ignace Cotolendi. Ceux-ci sont en effet les premiers « vicaires apostoliques » nommés par Rome en 1658 pour contourner le système patronal en installant en Asie une hiérarchie parallèle indépendante de Philippe IV. Pallu et Lambert de la Motte, tous deux issus de la noblesse de robe des provinces françaises de l'Ouest et des milieux dévots liés à la Compagnie du Saint-Sacrement, ont été mis en relation avec Rome par l'intermédiaire d'un jésuite avignonnais, ancien missionnaire au Vietnam, Alexandre de Rhodes. Rome a alors vite compris son intérêt à travailler avec des Français pour établir des évêques en Asie du Sud-Est. Depuis le règne d'Urbain VIII, le Vatican s'appuyait d'ailleurs déjà sur des missionnaires français, souvent capucins, pour aller évangéliser le Canada. De son côté, la France voit ces liens comme une occasion d'entrer dans le jeu commercial asiatique, face aux puissances anglaise et hollandaise. En 1659, les trois vicaires apostoliques français prennent le chemin de l'Asie, incognito et par voie de terre, pour ne pas exciter les marins portugais qu'ils pourraient rencontrer sur leur passage. Ils sont munis des fameuses *Instructions* que Rome leur a remises.

⁷ *Instructions aux vicaires apostoliques des royaumes du Tonkin et de la Cochinchine (1659)*, éd. M^{gr} Bernard JACQUELINE ; suivi par LANEAU Louis (M^{gr}), *Instructions pour ceux qui iront fonder une mission dans les royaumes du Laos et d'autres pays (1682)*, éd. Jean GUENNOU et André MARILLIER, Paris : Archives des Missions étrangères de Paris, 2008, 118 p.

⁸ *Op. cit.* p. 209

Ces instructions sont souvent présentées comme très modernes pour un texte du XVII^e siècle. Il s'agit plutôt d'un écrit pragmatique s'appuyant sur un constat d'échec. C'est le fruit de la compilation d'un archiviste qui a « feuilleté tous les actes de la Congrégation depuis son commencement⁹ » et qui y recommande la lecture des lettres de St François Xavier, écrites au siècle précédent.

- En premier lieu est abordée la formation des futurs évangélistes : les candidats missionnaires doivent être « formés selon les normes de la charité évangélique, s'adaptant aux mœurs et aux caractères d'autrui ».
- Ensuite, et c'est un point central, est évoquée la nécessité d'enfin susciter un véritable clergé indigène : « La principale raison qui a déterminé la Sacrée Congrégation à vous envoyer revêtus de l'épiscopat dans ces régions, c'est que vous preniez en main, par tous les moyens et méthodes possibles, l'éducation de jeunes gens de façon à les rendre capables de recevoir le sacerdoce ».
- La distinction entre charges profanes et sacrées est rappelée, pour éviter au missionnaire de devenir vecteur de troubles politiques : « Aux peuples, prêchez l'obéissance à leurs princes, même difficiles ». Le prêtre s'éloignera des cours et des palais sauf si un prince lui réclamait ses conseils.
- Enfin, le passage le plus connu concerne le respect des usages locaux, justifié par une séparation nette du doctrinal et du naturel, du cultuel et du culturel. Pour respecter les cultures, le missionnaire doit les connaître ; il est même invité à « identifier dans les cultures locales ce qui peut être valorisé comme porte d'entrée pour la catéchèse¹⁰ », ce qu'on a désigné dans le monde catholique comme *semina Verbi*. La maîtrise des langues locales devient condition absolue de l'apostolat. « Cette volonté de faire un tri pour vaincre les résistances et dépasser les malentendus sans heurter les populations incite le missionnaire à observer les sociétés de l'intérieur et à partir de leurs propres critères. La connaissance exacte des populations est une exigence inlassablement répétée par les directoires missionnaires et les questionnaires romains. Cet impératif conduit des missionnaires à se faire ethnologues de terrain, et pour certains, ethnologues savants, en élargissant leurs observations de la langue stricto sensu à toutes ces

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Claude Prudhomme, in Yannick Essertel, *Evangélisation & Cultures*, Paris, Editions du Cerf, 2021, préface, p.14

autres langues que sont les coutumes et les rites, les manières de vivre, de penser, de croire¹¹. »

Voilà, rapidement brossé, le cadre pastoral qui a sans doute permis l'émergence chez les missionnaires d'une science « xénologique¹² » – une science des lointains – selon le terme de Sanjay Subrahmanyam, et a provoqué ces quatre siècles d'échanges de savoirs. On ne peut que se réjouir que les modalités d'exécution de ces principes sur le terrain aient été relatées de façon extrêmement régulière depuis l'origine, Rome ordonnant une remontée d'informations incessantes depuis les périphéries jusqu'à son centre. D'où la richesse actuelle des archives missionnaires, qu'elles soient à Rome ou à Paris pour ce qui concerne les MEP.

Premiers échanges de savoirs, à l'Epoque moderne

A partir de 1661, l'activité MEP se développe depuis le Siam et la Cochinchine vers le Nord et vers l'Ouest. Au Nord, la mission du Tonkin est ouverte dès les années 1670 et celle de Chine vers 1685. A l'Ouest, il faut attendre 1776 pour que les MEP s'implantent officiellement en Inde, en remplacement des jésuites supprimés trois ans auparavant. Vers 1800, on trouve des Pères MEP dans la région de Pondichéry, dans une bonne partie de la Thaïlande et du Vietnam actuels, et au Sichuan. Dans chacune de ces zones, l'organisation ecclésiale se construit de façon similaire. Le vicaire apostolique – porteur d'une dignité épiscopale et d'un titre *in partibus* – est le seul à pouvoir conférer les sacrements de l'ordre et de la confirmation. Il est la tête d'un réseau de « chrétientés » administrées par des prêtres, souvent itinérants et, en leur absence, par des catéchistes formés. Avant d'être opérationnel, chaque prêtre passe plusieurs années à l'apprentissage de la langue.

Arrivé au Siam en 1663, le jeune prêtre MEP Louis Laneau apprend la langue dans une pagode, auprès des bonzes alors appelés « talapoins ». Soixante-dix plus tard, Joachim Enjobert de Martiliat, un Auvergnat destiné à la mission du Sichuan, demeure trois ans à Canton pour une véritable étape de sinisation, qui passe par l'adoption du costume, de la gastronomie et surtout de la langue orale et de la calligraphie avec l'aide d'un professeur

¹¹ *Ibid.*

¹² Sanjay Subrahmanyam cité par Charles Jaigu in "L'histoire globale en question" le Figaro, 20 octobre 2020

chinois. A l'issue de cette période d'apprentissage, Martiliat parviendra à lire dans le texte les deux premiers des *Quatre livres* de Confucius. Laneau comme Martiliat ont laissé d'importants travaux d'apologétique, plusieurs dialogues en siamois écrits sur le modèle des disputatio médiévales dans le cas de Laneau et des traductions chinoises d'un corpus pastoral faisant jusque-là défaut, dans celui de Martiliat. Mais ces deux évêques, exemplaires si l'on en juge aux attentes formulées par les instructions romaines de 1659, ne le sont pas forcément en comparaison de la réalité de leurs confrères de la fin de l'Époque moderne. En 1743, Jacques Andrieux, missionnaire MEP au Siam, écrit à ses supérieurs de Paris : « Il est très regrettable que depuis M^{gr} de Métellopolis [Louis Laneau], tous les vicaires apostoliques du Siam aient ignoré la langue du pays. Ils n'ont été ni capables de faire valoir la religion auprès des Siamois, ni de ménager ceux-ci dans mille occasions où il est impossible de le faire quand on ne sait pas la langue (...). Tant que cette mission sera privée d'un évêque qui sache la langue du pays, on ne doit point espérer d'y voir les choses rétablies¹³ ».

Sur la question majeure de l'implantation d'un clergé local, l'élan initial ne s'essoufflera pas quoique ses fruits resteront longtemps incomplets. M^{gr} Lambert de la Motte avait ordonné les premiers prêtres vietnamiens huit ans après son arrivée au Siam. Il s'agissait de deux anciens catéchistes des jésuites qui avaient achevé leur formation au séminaire d'Ayuttaya, fondé par les MEP dès leur arrivée. A la suite, chaque missionnaire MEP s'emploiera à repérer, à instruire et « romaniser » – au sens de l'uniformisation des enseignements et des modes d'expression de la foi – de potentiels candidats au sacerdoce. Les meilleurs latinistes sont ensuite envoyés au « collège général », ce séminaire MEP né à Ayuttaya au XVII^e siècle, déménagé à Pondichéry au XVIII^e, puis en Malaisie au XIX^e. En 1706, le collège regroupe 48 élèves. En 1780, les MEP comptent 110 prêtres indigènes et 400 élèves dans 9 séminaires.

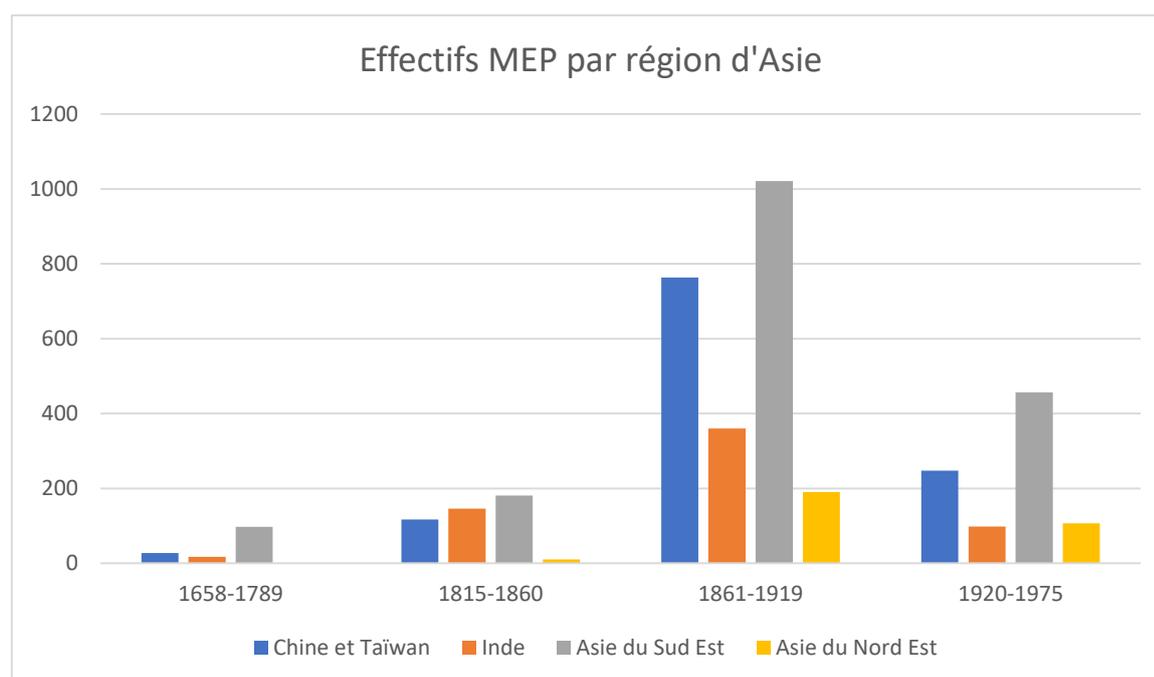
La façon dont ce clergé local est formé est un exemple passionnant du métissage réciproque qui naît de la relation entre missionnaires et missionnés. Un jeune chercheur a récemment compté aux archives MEP, 90 lettres manuscrites écrites en Cochinchine entre 1685 et 1695, en latin et par plusieurs mains, qui sont toutes de catholiques

¹³ Marie-Alpais Torcheboeuf, *Œuvrer à la propagation de la foi en Chine et à Rome, Joachim Enjobert de Martiliat (1706-1755) : illustration d'une vie de missionnaire*, Thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, 2012, p. 68

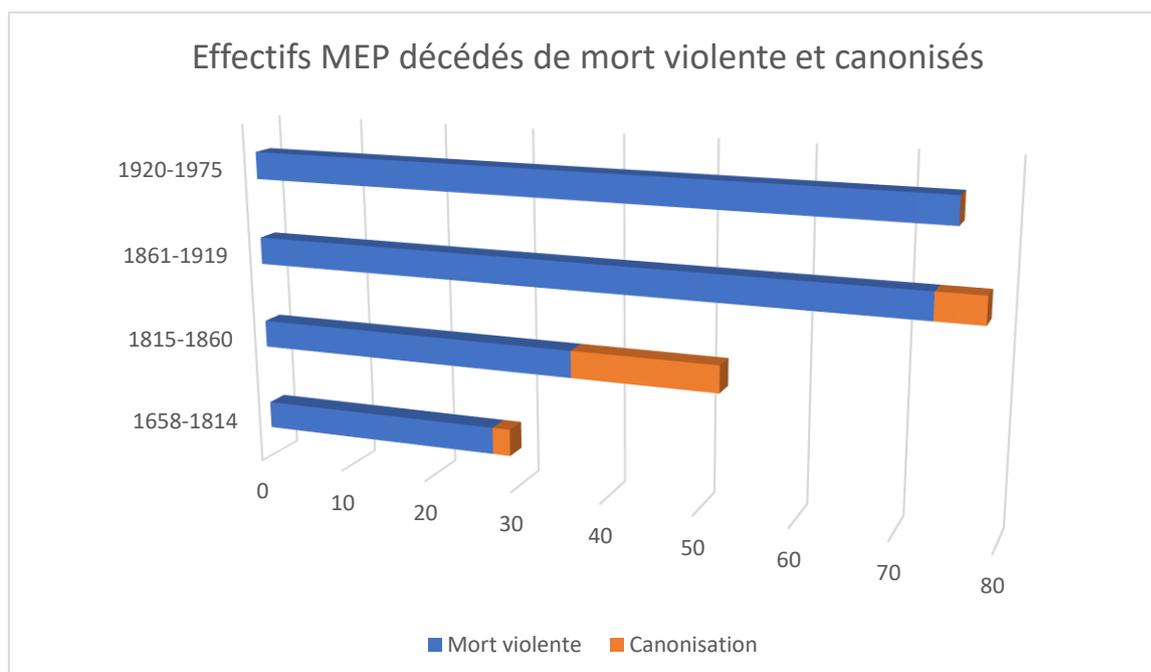
cochininois¹⁴. Ces scripteurs ont manifestement été instruits par les missionnaires en vue de la prêtrise mais leur niveau de latin – qui était le principal critère de sélection pour le sacerdoce – ne leur a permis que devenir catéchiste et non clerc. A travers cette exemple, on peut détecter l'existence en Cochinchine à la fin du XVII^e siècle, d'une petite classe de lettrés chrétiens formés par les missionnaires, reconnaissables à leur usage du latin.

Panorama de l'action des MEP en Asie, XVII^e-XX^e siècles

Les 4300 prêtres qui ont fait partie de la Société sont pour plus de 95% d'entre eux de naissance française, ce qui donne à cet organe missionnaire la spécificité d'être resté national, centré autour de son séminaire situé rue du Bac à Paris, aspirateur des vocations françaises pour l'Asie.



¹⁴ Hoang Phuc Nguyen, *Etudes de témoignages judiciaires cochinchinois au procès ecclésiastique de Toussaint Féret en 1692 : à la croisée de l'histoire chrétienne et de l'histoire intellectuelle du Vietnam classique*, mémoire sous la dir. de Pascal Bourdeaux, Paris, EPHE-PSL, 2022



Les bornes chronologiques utilisées dans cet aperçu schématique sont aussi des marqueurs historiques significatifs.

Des débuts à 1815

En 1815, à la Restauration, Louis XVIII redonne une existence administrative légale au séminaire des Missions étrangères de Paris. C'est aussi la première fois qu'un prêtre MEP, en l'occurrence Gabriel-Taurin Dufresse, vicaire apostolique du Sichuan, meurt de mort violente, ce qui ouvre le « siècle des martyrs » et l'appellation de « séminaire des martyrs » qu'entreprendra l'institution au XIX^e. Le règne de Louis-Philippe concorde avec l'expansion géographique maximale de la présence MEP en Asie. L'institution se voit alors confier par Rome l'évangélisation de gigantesques territoires : la Corée et le Japon en 1831, la Mandchourie en 1838 (mission utile pour faire étape dans le voyage par voie de terre vers la Corée), la Malaisie en 1841, le Tibet et l'Assam en 1846. Suivront en 1855 trois nouvelles provinces de Chine (Guangdong, Guangxi, Guizhou) et la Birmanie. Dans le même temps, « de nouvelles assises économiques permettent aux missions de renforcer leur action. En 1822, l'Œuvre de la propagation de la foi est créée à Lyon. Cette société

diffuse un journal qui promeut l'esprit missionnaire. Les fidèles sont appelés à faire des dons pour l'évangélisation des population païennes¹⁵ ».

1815-1919, un long XIX^e siècle

En 1845, les dix-neuf territoires confiés à l'action des MEP comptent 110 missionnaires, 19 séminaires et 190 prêtres locaux. 1860 est la date de l'instauration du protectorat français sur les missions de Chine. Concomitamment, le Second Empire ouvre la période de la plus grande croissance du nombre de vocations missionnaires, le nombre de départs de Pères MEP vers l'Asie suivant les courbes bien connues relatives à l'élan missionnaire de la France au XIX^e siècle. S'il ne fait pas débat que la colonisation française en Asie y ait facilité les missions catholiques au plan matériel, l'attitude des missionnaires envers les ambitions coloniales de leur mère patrie est plus variée qu'il n'y paraît au premier abord. Françoise Buzelin résume de façon peu contestable l'attitude générale : « La mentalité des missionnaires français évolue au rythme de cette progression coloniale. Les « évangélisateurs » des débuts de la Société se doublent de « civilisateurs ». Partageant souvent le complexe de supériorité occidentale des colonisateurs, ils tendent parfois à s'écarter des consignes de respect et de non-ingérence données à leurs fondateurs ¹⁶». Mais on trouve dans la correspondance missionnaire des marques de réticence à la colonisation, justifiées par deux raisons : la plus utilisée est celle de la médiocre qualité des Européens, militaires, administrateurs coloniaux, commerçants, censés apporter aux peuples asiatiques les lumières de la civilisation mais qui, dans la réalité, désappoignent gravement les missionnaires par leur mauvaise conduite et leur anticléricalisme¹⁷ ; à d'autres reprises, moins nombreuses, les missionnaires font avec honnêteté le constat que les incursions militaires françaises, prétextées notamment par la volonté de conforter la présence catholique, comme au Tonkin ou en Corée, n'ont atteint que l'inverse de ce but, en suscitant sur place de sanglantes répressions contre les chrétiens locaux et contre les missionnaires, vus comme les chevaux de Troie de l'ennemi colonisateur.

Après 1919, les MEP connaissent plusieurs étapes de restructurations suite à la mobilisation de plus de 300 missionnaires pendant la première Guerre mondiale, mais

¹⁵ Martin Nogueira-Ramos, *La foi des ancêtres. Chrétiens cachés et catholiques dans la société villageoise japonaise*, Paris, CNRS Éditions, 2019, p. 144

¹⁶ *Op. cit.*

¹⁷ Marcel Launay, « Stratégie missionnaire et obstacles à l'évangélisation au XIX^e siècle », *Histoire et missions chrétiennes*, 2008/3, n°7, p. 65-70

surtout grâce aux impulsions pontificales qui veulent alors remettre en avant la nécessité de former un clergé local. La multiplication des séminaires en Asie n'avait jusque-là pas débouché à la consécration épiscopale de prêtres indigènes. *Maximum illud*, lettre apostolique de Benoît XV publiée à la fin de l'année 1919, déplore d'ailleurs l'infériorisation du clergé indigène. L'encyclique *Rerum Ecclesiae* de 1926 ira plus loin encore sur la nécessité d'une véritable hiérarchie et de nouveaux ordres religieux locaux. En cette même année 1926, Pie XI sacre à Rome six évêques chinois (le dernier évêque chinois était mort dans les années 1690 !). C'est l'heure pour Rome de rappeler que la « *plantatio Ecclesiae* ne se fera qu'au travers d'évêques, prêtres et religieux indigènes, réservant aux missionnaires occidentaux la qualité d'hôtes pendant une phase transitoire¹⁸ ».

Entre 1850 et 1950, le mode de vie d'une missionnaire MEP en Asie connaît peu d'évolution notable. Le prêtre, aidé d'un réseau de catéchistes, est souvent grand voyageur. Selon les saisons et le rythme des travaux des champs, il sillonne les chrétientés, dispense les sacrements, visite ses ouailles. Pour les besoins de sa mission, il doit également se faire, selon les circonstances, cartographe, défricheur, cultivateur, agronome, architecte, constructeur d'églises, de routes ou de ponts. Autour de l'église principale de ce système paroissial gravitent un réseau de bonnes œuvres, toujours initié par l'ouverture d'une école, puis suivi par d'autres entreprises sociales. Les œuvres caritatives se développent considérablement au XIX^e siècle sous l'impulsion du pape Grégoire XVI, très attaché à l'instruction des enfants et des jeunes filles. Sur le terrain, les missionnaires fondent de nouvelles congrégations – notamment de Vierges chinoises – adaptées aux besoins locaux. Ils font également appel aux congrégations européennes (Sœurs franciscaines missionnaires de Marie, Sœurs de Saint-Paul de Chartres, Sœurs de Saint-Joseph de Cluny) pour gérer les nombreux hôpitaux, dispensaires, léproseries, hospices ou écoles qu'ils ont ouverts¹⁹. On pourrait y ajouter les multiples initiatives de lutte contre l'esclavage que des missionnaires ont menées jusqu'au début du XX^e siècle, notamment sur les côtes chinoises.

¹⁸ Cardinal Pietro Parolin, *Allocution aux évêques et prêtres du diocèse de Concordia-Pordenone*, août 2016, trad. Zenith.org : <https://fr.zenit.org/2016/08/30/le-pont-cree-par-celso-costantini-entre-le-saint-siege-et-la-chine-12/> (page consultée le 14/02/2022)

¹⁹ Françoise Buzelin, *op. cit.*

Evolution missiologiques du XX^e siècle (1920-1975)

Après la seconde Guerre mondiale, l'approche culturelle des missionnaires est rationalisée par les techniques naissantes de la science anthropologique. En Indochine, ces travaux sont portés par deux grandes figures d'anthropologues, Georges Condominas et Jean Boulbet, pour lesquels le P. Marius Boutary (1923-2020) a été un proche collaborateur. Dans les années 1950 à 1970, Le P. Boutary fut un grand acteur du développement de la connaissance des ethnies des Hauts-Plateaux vietnamiens, appelés alors « peuples montagnards », et s'est emparé des nouveaux outils ethnographiques propres à sa génération. Outre un énorme travail de lexicographie et de traduction des textes liturgiques dans la langue de l'ethnie lak, le P. Boutary s'est employé à rechercher et à « mettre en valeur l'apport culturel des diverses tribus qui s'exprime dans leur poésie, leurs contes et légendes, leur musique, leur folklore propre. (...) C'est aussi un moyen de conduire progressivement ces minorités vers un mieux-être social et humain en gardant ce qui constitue leur valeur propre et en les libérant d'us et coutumes ancestraux, à caractère très fortement superstitieux qui sont un obstacle à leur montée humaine²⁰ ». Ce but, le P. Boutary l'a mis en application durant 25 ans par la collecte et le travail éditorial. En deux ans (1961-1962), il avait fixé à l'écrit et fait imprimer en langue montagnarde un recueil de « textes de folklore » que lui-même allait enregistrer lors de ses tournées. Boutary ne se contentait pas d'enregistrer, ensuite il transcrivait, se faisait réexpliquer les expressions par ses élèves locaux, puis parfois, traduisait en français ces « épopées » typiques des cultures de l'oralité. Il allait ensuite les faire écouter, autour du feu, dans les villages montagnards abasourdis de cette prise de conscience européenne de leurs usages familiers. Toujours malheureux de son retour forcé en France en 1975, Boutary écrivait en 2001 : « Le tableau des malheurs, des souffrances et des épreuves des minorités ethniques est émouvant. Quel drame que celui d'être devenu minoritaire et déraciné dans son propre pays ! Ces pages posent la question de leur dignité, de leur avenir, de leur survie, du respect de leurs valeurs propres, de leur richesse culturelle ²¹! ».

L'année 1975 est une étape marquante pour tous les missionnaires alors actifs au Sud-Vietnam et au Cambodge, contraints pour la plupart à quitter leurs ouailles en l'espace de

²⁰ AMEP 5533, Marius Boutary, lettre du 22 juin 1961, p.1

²¹ AMEP 1838, lettre de Marius Boutary à Régis Anouil, 12 octobre 2001, à propos du dossier « Vietnam : les Montagnards des hauts-Plateaux du Centre du Vietnam » publié dans la Revue MEP

quelques jours. 1975 est en quelque sorte, pour les MEP, le paroxysme de la déstabilisation induite depuis 1949, à la fois par l'heure des indépendances, l'installation des premiers régimes communistes et la fin de la présence missionnaire sur le continent chinois, par les redéfinitions théologiques de la mission à l'issue de Vatican II et par un personnel missionnaire « en phase avec les aspirations réformatrices et modernisatrices de sa génération²² ».

Conclusion

Après les flottements dûs aux différentes restructurations des dernières décennies du XX^e siècle, la Société des Missions étrangères a trouvé un nouvel équilibre en ce début du XXI^e siècle en se mettant au service des diocèses asiatiques, aujourd'hui entièrement à la charge des clergés locaux. Les échanges de connaissances via les missionnaires se poursuivent dans ce cadre. En 2020, ce sont 150 prêtres MEP qui sont présents en Asie et dans l'océan Indien.

Bibliographie

BUZELIN, Françoise, *Découvrir les Missions étrangères de Paris*, Paris, Missions étrangères de Paris, 2014, 81 p.

COLZANI, Gianni, *Church's Mission. History, Theology and the Way Forward*, Rome : Urbaniana University Press, 2019, 168 p.

ESSERTEL, Yannick, *Evangélisation & Cultures*, Paris : Editions du Cerf, 2021, 553 p.

LAUNAY, Marcel, « Stratégie missionnaire et obstacles à l'évangélisation au XIX^e siècle », *Histoire et missions chrétiennes*, 2008/3, n°7, p. 59-77

LAUNAY, Marcel & MOUSSAY, Gérard (dir.), *Les Missions Étrangères. Trois siècles et demi d'histoire et d'aventure en Asie*, Paris : Librairie académique Perrin, 2008, 424 p.

NGUYEN Hoang Phuc, *Etudes de témoignages judiciaires cochinchinois au procès ecclésiastique de Toussaint Féret en 1692 : à la croisée de l'histoire chrétienne et de l'histoire intellectuelle du Vietnam classique*, mémoire sous la dir. de P. Bourdeaux, Paris, EPHE-PSL, 2022

²² Claude Prudhomme, in Bernard Patary, *L'institution missionnaire en Asie (XIX^e-XX^e s.). Le Collège général de Penang : un creuset catholique à l'époque coloniale*, Paris, Karthala, 2015, préface, p.8

NOGUEIRA-RAMOS Martin, *La foi des ancêtres. Chrétiens cachés et catholiques dans la société villageoise japonaise*, Paris : CNRS Éditions, 2019, 413 p.

PATARY, Bernard, *L'institution missionnaire en Asie (XIXe-XXe siècles). Le Collège général de Penang : un creuset catholique à l'époque coloniale*, Paris : Karthala, 2015, 415 p.

PIZZORUSSO, Giovanni, « Le Monde et/ou l'Europe : la Congrégation de Propaganda Fide et la politique missionnaire du Saint-Siège (XVIIe siècle) », conférence à l'Università degli Studi G. D'Annunzio de Chieti, 24 mars 2014, en ligne :

https://www.unige.ch/ihr/files/1814/2347/5375/Article_PropagandaFide_Pizzorusso.pdf (p. consultée le 14/02/2022), 20 p.

SESMAISONS, François (de), *Un missionnaire breton en Chine au Siècle des Missions : Jean de Guébriant (1860-1935)*, thèse de doctorat, Paris IV-Sorbonne, 2005, 3 vol.

TORCHEBCEUF Marie-Alpais, *Œuvrer à la propagation de la foi en Chine et à Rome, Joachim Enjobert de Martiliat (1706-1755) : illustration d'une vie de missionnaire*, Thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, 2012, École nationale des Chartes, 2 vol.